Bordeaux. A la rue, il vit 6 mois dans sa voiture tout en travaillant, 13000 € d'amende !

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 24 novembre 2020

Alors que nous accueillons des migrants à la pelle, que tout est fait pour les loger -même s'ils submergent les moyens massivement mis en place avec nos ronds- nos compatriotes, fussent-ils chargés de famille, fussent-ils vaillants, fussent-ils déterminés à travailler quoi qu'il arrive, ne bénéficient pas de la même empathie !

C'est ce que révèle Sud-Ouest ce jour.

Une famille de Français, c'est sûr, il suffit de lire "*La maman et sa fille (**un nourrisson**) ont pu se faire loger à droite et à gauche, par périodes, sans oser avouer à personne, même pas à la famille, la réalité de la situation.*" Pas de chouinerie ostentatoire comme nos invités, "***à l'insu de notre plein gré***" comme aurait dit un ancien champion cycliste, mais au total plein gré des ONG pro-migrants et des Bobos de service qui n'en n'ont pas encore reçu assez dans la g… . Pire, la maman de rajouter : "*J'ai même été reçue dans un foyer, mais pour y demeurer, il aurait fallu que je me sépare*

du père de ma fille ou que je dise qu'il me battait !" (***merci les néo-féministes, c'est à la mode***)…

Pour revenir à l'enchaînement des évènements...
En octobre 2018 le père est licencié d'un poste de cadre supérieur, la start-up qui l'employait ayant fondu les plombs".
Par correction, le père prévient son propriétaire qu'il allait avoir des problèmes pour payer mais que cela s'arrangerait vite…
Lettre de sommation de quitter le logement, le propriétaire ayant l'intention de loger son petit-fils !
La justice confirme l'expulsion fin août 2019…
Victoire nait le 22 décembre…
Expulsion confirmée pour le 13 mars… Ils quittent l'appartement en mai pensant pouvoir facilement se reloger…

Et l'article de poursuivre sur 6 mois de galère "J'*ai retrouvé un travail mais pour les bailleurs sociaux, on gagnait trop* (***vachement sociaux***) *et pour le privé, pas assez, puisque j'était en période d'essai. L'Etat, par le biais de la préfecture, nous a répondu que le fait d'avoir un nourrisson à charge ne nous rendait pas prioritaires pour autant pour trouver un logement* . [***Les autres avant les nôtres, on sait à qui doivent aller les 25% de logements sociaux, un doux euphémisme que le social***]" .

Le père reste à Bordeaux pour son travail, son logement c'est… sa voiture, et pour loyer : "*plus de 13000€ de PV à régler pour 141 jours d'occupation de l'espace public sans honorer l'horodateur*.". Encore mieux, "*n'ayant pas de logement pour y adresser les contraventions, les services administratifs ont déclenché une saisie sur salaire* (***et on dit après que l'administration est lente***)". Plus de 2000€ qui s'envolent.

L’employeur qui n’a pas apprécié, mettant fin au contrat, le dernier jour de la période d’essai. Et le père de rajouter “J*‘ai écrit au maire pour lui demander si, quitte à trouver cela normal qu’un nourrisson dorme dans une voiture, il pourrait à minima accepter que le stationnement soit au tarif résident, plutôt que de réclamer une pile de PV*.”

Le père, en bon français travailleur, “*retrouve un emploi dès le lendemain. …/… j’ai passé 7 mois à me demander tous les soirs comment loger et nourrir la petite. J’ai écrit à la mairie de Bordeaux, mais je trouve inacceptable de ne pas avoir eu de nouvelles, même pas une réponse de politesse*.”
Et même, grâce à une personne de Foncia qui les a contactés, ils ont un appartement depuis le 1er novembre !
Restent les 11000 € à Bordeaux Amendes, espérons avoir de bonnes nouvelles, que Sud-Ouest nous tienne informé d’une bonne nouvelle pour une fois !

Epilogue : Quant à l’appartement dont le couple a été expulsé, il est à vendre, sûr que le petit-fils ne l’a pas trouvé à son goût !

==========

Et pour rigoler un peu au détour d’une page web :

Quand @stephane1peu indique sur #cnews être à la fois député de Seine-Saint-Denis @PCF (liste d’union @FranceInsoumise ce qu’il semble avoir oublié), présider un office HLM… et habiter lui même un logement HLM ! pic.twitter.com/PxthvM2VfJ
— Jean-Robert (@Jean_Robert_29) November 24, 2020